



Le 24 novembre 2010.

du JURA

Union Départementale CGT
Maison des Syndicats
76, rue St Désiré
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. : 03.84.24.43.65
Fax : 03.84.24.01.39
E-mail : ud39@cgt.fr

A L'ATTENTION DE LA REDACTION

L'emploi dans le Jura, particulièrement dans l'automobile et la sous-traitance, forte préoccupation de la CGT.

La CGT du Jura s'inquiète fortement de la situation à venir pour l'emploi dans le Jura, particulièrement dans l'industrie, notamment l'industrie liée à l'automobile. Dans le Jura, nous avons de nombreuses entreprises de ce secteur, sous traitants de rang 1 (comme MBF ou Bourbon par exemple), mais aussi des petites entreprises, elles mêmes encore sous traitantes de rang 2 ou 3.

Depuis plusieurs années, le nombre d'emplois industriels ne cesse de baisser. Ces dernières années, les entreprises les plus connues comme MBF (ex MANZONI BOUCHOT FONDERIE) ou le groupe BOURBON, ont perdus chacune plusieurs centaines d'emploi.

Les préfets de département ont été alertés par un courrier du 25 octobre dernier, signé des trois ministres (Christine Lagarde, Christian Estrosi, Laurent Wauquiez) dont copie ci jointe, de l'avenir inquiétant de l'automobile pour 2011, du fait de la baisse prévisible des volumes de vente.

La conséquence directe annoncée par ces ministres, ce sont des difficultés pour les sous-traitants, donc des suppressions d'emplois prévisibles. La CGT chiffre entre 40 et 50 000 emplois menacés au niveau national, pour le Jura, au vu de l'importance de ce secteur, la CGT l'estime à 500 emplois menacés. Après les centaines d'emplois supprimés dans le Jura ces dernières années, c'est une nouvelle menace qui pèse sur les salariés !

La CGT a décidé de réagir immédiatement : nous avons sollicité une rencontre avec Mme la Préfète du Jura, qui aura lieu le 6 décembre, et nous demandons que se tienne enfin, une table ronde sur l'emploi dans le Haut Jura, secteur le plus touché du département.

La CGT formule deux types de propositions :

- dans l'urgence, il faut maintenir les dispositifs mis en place au début de la crise financière en 2008, avec des aides pour maintenir les emplois des salariés, éviter les licenciements. Cela peut se traduire par la formation avec le dispositif « se former plutôt que chômer ». C'est également le maintien de la prise en charge du chômage partiel à 75 % au lieu de 60 %, comme le demande le syndicat CGT chez SKF.

- Sur le moyen terme :

* Aides publiques : les syndicats et les élus du personnel, partout doivent connaître précisément les aides publiques versées, leurs utilisations, et le respect des contreparties fixées.

Une entreprise qui licencie doit rembourser les aides qu'elle a perçu.

* Pour l'emploi, la CGT exige une sécurisation des parcours professionnels. Il n'est plus supportable que les salariés soient des variables d'ajustement, en cas de difficultés économiques, mêmes passagères, les patrons arrêtent les contrats des intérimaires, les CDD,

puis licencient les CDI, et réembauchent ensuite lorsque l'entreprise repart, réembauches souvent à des conditions de salaires inférieures. Cela n'est plus acceptable. Il faut que les contrats de travail soient maintenus, que l'emploi soit privilégié, il faut que les licenciements coûtent plus chers aux patrons, pour inciter aux maintiens des emplois.

* Dividendes : ils doivent être gelés. C'est le système capitaliste qui est en crise, tout le monde le reconnaît. Ceux qui possèdent les entreprises, les actionnaires, ne doivent pas encaisser de dividendes. Les bénéfices doivent être réinjectés dans l'entreprise et dans les salaires. Il est insupportable de constater que les grands groupes industriels distribuent des dividendes, que les profits des entreprises du CAC 40 sont mirobolants cette année, alors que les salariés, eux, sont toujours plongés dans la crise, que le chômage atteint 10 % de la population !

La CGT va profiter de la première rencontre de l'automobile, organisée sur Montbéliard les 1er et 2 décembre 2010, pour organiser une manifestation le 2 décembre à 9 H à MONTBELIARD, devant l'AXONE, pour accueillir le ministre de l'industrie et exiger la prise en compte de nos revendications.

Si vous souhaitez nous contacter :
Raphaëlle Manière : 06.83.13.96.68
Pascal Jeanmougin : 06.84.17.20.08

Pascal JEANMOUGIN,
Secrétaire général adjoint de la CGT du Jura.